

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 MAI 2018

Résultat du vote des résolutions

Nombre d'actions composant le capital : 404 103 640

Nombre d'actions ayant le droit de participer au vote : 404 101 540

Nombre d'actions ayant participé au vote : 374 803 004

Nombre de droits de vote attachés aux actions ayant participé au vote : 374 803 004

Quorum : 92,749 %

	Résolutions	Pour		Contre		Abstention	
		Voix	%	Voix	%	Voix	%
1	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017.	374 769 284	> 99,99	33 720	< 0,01	0	0,00
2	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017.	369 965 404	98,71	4 837 600	1,29	0	0,00
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017, distribution d'un dividende et prélèvement sur la prime d'émission.	374 477 508	99,91	325 496	0,09	0	0,00
4	Approbation de la rémunération de Monsieur Michael MASTERSON, Directeur Général, versée ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 – en application de l'article L. 225-100 du Code de commerce.	373 372 133	99,62	1 430 871	0,38	0	0,00
5	Approbation de la rémunération de Monsieur Tim ALBERTSEN, Directeur Général Délégué, versée ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 – en application de l'article L. 225-100 du Code de commerce.	373 162 133	99,56	1 640 871	0,44	0	0,00
6	Approbation de la rémunération de Monsieur Gilles BELLEMERE, Directeur Général Délégué, versée ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 – en application de l'article L. 225-100 du Code de commerce.	373 486 979	99,65	1 315 175	0,35	0	0,00
7	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Michael MASTERSON, Directeur Général, au titre de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2018 – en application de l'article L. 225-37-2 du Code de commerce.	373 546 707	99,66	1 248 297	0,33	8 000	< 0,01

	Résolutions	Pour		Contre		Abstention	
		Voix	%	Voix	%	Voix	%
8	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Tim ALBERTSEN, Directeur Général Délégué, au titre de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2018 – en application de l'article L. 225-37-2 du Code de commerce.	373 546 707	99,66	1 248 297	0,33	8 000	< 0,01
9	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Gilles BELLEMERE, Directeur Général Délégué, au titre de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2018 – en application de l'article L. 225-37-2 du Code de commerce.	373 546 057	99,66	1 248 097	0,33	8 000	< 0,01
10	Approbation des conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 225-38 et suivants et L. 225-42-1 du Code de commerce.	349 537 278	93,26	25 265 726	6,74	0	0,00
11	Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions de la Société dans la limite de 5 % du capital.	374 457 408	99,91	345 596	0,09	0	0,00
12	Ratification du transfert de siège social.	374 803 004	100,00	0	0,00	0	0,00
13	Autorisation consentie au Conseil d'administration, pour 38 mois, à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions de performance, existantes ou à émettre au profit des mandataires sociaux de la Société, des membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux, dans la limite d'un montant nominal maximal de 1.818.466 euros, soit 0,3% du capital social, emportant de plein droit renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.	357 227 268	95,31	17 567 736	4,69	8 000	< 0,01
14	Pouvoirs pour formalités.	374 803 004	100,00	0	0,00	0	0,00